



Commune de Vérossaz

Comptes 2020 – Message introductif

Municipalité - Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de la Municipalité dégage une marge d'autofinancement avant amortissements comptables de CHF 965'688.52.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à CHF 452'608.05.

La fortune de la Commune se monte au 31.12.2020 à CHF 3'907'837.38.

Les éléments significatifs influençant les comptes 2020 par rapport aux comptes 2019 et au budget 2020 sont les suivants :

0 - Administration générale

Dans l'ensemble, le résultat des comptes 2020 est en adéquation avec le budget 2020, la différence se trouve dans les amortissements inférieurs au budget de près de CHF 50'000.- (dossier nouveau bâtiment communal).

Les frais informatiques sont en hausse, dus à divers investissements et frais informatiques et à l'augmentation des licences.

Dans le cadre du 200^e de la commune et de l'élaboration d'un livre, nous avons prévu CHF 25'000.- au budget 2020, mais suite à l'avancement du dossier, seuls CHF 17'000.- ont été comptabilisés.

1 - Sécurité publique

Les soldes des sapeurs-pompiers et les frais du service du feu sont inférieurs au budget 2020.

La réfection de diverses bornes hydrantes s'élève à CHF 7'009.85 (budget 2020 CHF 4'800.-).

Les autres frais relatifs à la sécurité publique sont en adéquation avec le budget 2020.

2 - Enseignement et formation

Les achats de fournitures et matériel scolaire sont en hausse, la différence avec le budget est principalement due à une modification de comptabilisation de la participation cantonale.

Les frais de conciergerie sont en hausse, dus à une augmentation du nombre d'heures, de produits et matériel de nettoyage liés au COVID-19 et à un cours de formation.

Les frais de chauffage de CHF 24'308.90 sont inférieurs au budget (CHF 27'000.-).

Divers travaux d'entretien de l'école non budgétisés ont été exécutés :

- Réparation d'une infiltration d'eau dans le corridor : CHF 1'497.75
- Remplacement du réchaud électrique au préau : CHF 1'536.15
- Réfection du plafond du vestiaire filles : CHF 1'550.85
- Intégration du ligne GSM pour l'ascenseur : CHF 1'023.15
- Changement du réducteur de pression : CHF 990.80

Les frais de transports des élèves du cycle d'orientation et les frais du cycle ont baissé suite à la diminution du nombre d'élèves (comptes 2020 CHF 269'626.70 – budget 2020 CHF 338'200.-)

Le budget de CHF 3'400.- pour les écoles spéciales n'a pas été utilisé (montant donné par l'État du Valais).

Les autres chiffres sont en rapport avec le budget 2020.

3 - Culture, loisirs et culte

Les frais de locations de CHF 4'000.— pour l'utilisation des installations sportives du FC n'ont pas été facturées en raison de la suppression des activités liées au COVID

À la suite d'un orage, la passerelle sur le Mauvoisin a été détruite et refaite par le Triage Forestier pour un montant de CHF 3'744.--. Le Triage forestier a également posé une nouvelle table et banc à Chétillon, au départ de la Route du Fahy. (CHF 1'500.-)

Les autres frais relatifs à la culture, loisirs et culte sont en adéquation avec le budget 2020.

4 - Santé

La participation communale pour les frais dentaires scolaires a diminué (comptes 2020 CHF 12'822.25 / budget 2020 CHF 17'000.-).

Un nouveau compte relatif aux frais divers dus au COVID-19 s'élève à CHF 1'052.80 (mise en place des mesures).

Les autres frais de la santé sont stables par rapport aux comptes 2019 et au budget 2020.

5 - Prévoyance sociale

Suite à un remboursement des frais d'honoraires des curateurs payés en 2019, ce compte présente un solde positif de CHF 5'520.-.

Nous relevons une augmentation des curatelles éducatives par rapport aux chiffres annoncés par l'État du Valais pour notre budget (comptes 2020 CHF 16'800.- / budget 2020 CHF 11'400.-)

Suite à la fermeture des structures d'accueil de Massongex, due au COVID-19, et selon décision des conseils avec Massongex, nous avons pris en charge les frais d'écologie non facturés aux parents durant 2 mois, pour un montant de CHF 18'036.-. Ce montant représente le dépassement du compte par rapport au budget 2020.

Afin de clarifier notre comptabilité, les salaires de l'UAPE-cantine scolaire (CHF 16'313.90) ont été comptabilisés à part des frais de repas et des frais divers. (CHF 32'554.-).

Notre participation aux frais des EMS s'élève à CHF 29'365.92, ce montant est nettement inférieur au budget (CHF 60'500.-).

Les autres postes sont en adéquation avec le budget 2020.

6 - Trafic

Des comptes salaires et machines pour l'employé des travaux publics ont été créés afin de centraliser les heures ventilées dans différents comptes. Les frais y relatifs cumulés s'élèvent à CHF 26'460.— et sont supérieurs de 5 % par rapport au budget, dû essentiellement aux mesures COVID.

Les travaux d'entretien des routes communales qui s'élèvent à CHF 18'016.55 sont inférieurs au budget (budget 2020 CHF 34'600.-).

Les frais de déneigement et salage se montent à CHF 39'183.- (budget 2020 : CHF 43'000.-).

Concernant l'éclairage public, les frais d'entretien (CHF 10'339.20) et les frais de consommation électrique (CHF 14'148.25) ont été séparés afin d'avoir un suivi de ces positions.

7 - Protection et aménagement du territoire

Eau potable :

Le solde de ce service déficitaire de CHF 54'891.90 est transféré au compte « Prélèvement sur Fonds eau potable » au 31 décembre 2020 afin d'autofinancer ce service.

Les frais sont en adéquation avec le budget 2020.

Eaux usées :

Le solde de ce service bénéficiaire de CHF 39'841.55 est transféré au compte « Attributions au Fonds eaux usées » au 31 décembre 2020 afin d'autofinancer ce service.

Gestion des déchets :

Le solde de ce service déficitaire de CHF 5'344.92 est transféré au compte « Prélèvement sur Fonds gestion des déchets » au 31 décembre 2020 afin d'autofinancer ce service.

Dans le budget 2020, nous avons estimé un léger bénéfice de CHF 520.--.

Mesures incitatives :

Dans le cadre des subventions de changement de chauffage électrique en PAC, nous avons payé CHF 6'000.— (budget 2020 CHF 5'000.-).

9 - Finances et Impôts

D'une manière générale, les impôts sont supérieurs au budget.

Les impôts des personnes physiques se montent à CHF 1'927'247.90 (budget 2020 CHF 1'763'200.-)

Les impôts sur les gains immobiliers se montent à CHF 69'229.75 (budget 2020 CHF 15'000.-)

Les impôts sur les prestations en capital se montent à CHF 34'748.25 (budget 2020 CHF 18'000.-)

Les impôts sur les successions et donations se montent à CHF 5'188.30 (budget 2020 CHF 10'000.--)

Les impôts prélevés à la source se montent à CHF 38'133.30 (budget 2020 CHF 17'000.-)

Les droits de mutation se montent à CHF 21'528.65 (budget 2020 CHF 15'000.-).

Les impôts des personnes morales se montent à CHF 64'177.55 (budget 2020 CHF 68'000.-).

Nous avons reçu CHF 523'672.— de péréquation financière en 2020 qui se répartit comme suit :

- Fonds de péréquation des ressources – CHF 403'610.-
- Fonds de compensation des charges – CHF 74'063.-
- Aide transitoire du fonds de compensation des cas de rigueur – CHF 45'999.-

Ces montants sont inférieurs aux comptes 2019 qui s'élevaient au total à CHF 544'087.-.

Suite à la signature d'un nouveau contrat de prêt à taux fixe, les intérêts des dettes bancaires et hypothécaires ont baissé (comptes 2020 CHF 40'617.20 – budget 2020 CHF 50'000.-)

Nous avons récupéré CHF 18'621.54 d'intérêts de retard en 2020 (budget CHF 14'000.-).

Les autres montants sont en adéquation par rapport au budget 2020.

Municipalité - Compte des investissements

Les investissements 2020 s'élèvent à CHF 570'027.41 dont voici les principaux :

- Nouveau bâtiment communal - CHF 9'308.80
- Rénovation du bâtiment scolaire (réfection totale des toilettes filles et garçons et remplacement du chauffe-eau) – CHF 66'409.95
- Participation communale à la construction des routes cantonales – CHF 45'206.20
- Réfection réseau routier (honoraires zone 30 km/h – divers travaux RC 107 et route des Bassex - solde travaux génie civil de la Rosaire-secteur haut) – CHF 64'842.20
- Éclairage public (réfection Rosaire-secteur bas) – CHF 42'203.75
- Honoraires nouveau réservoir communal – CHF 2'716.55
- Forages et captage (réfection captages et divers travaux) – CHF 23'433.80
- Entretien réseau d'eau (modification raccordement Route des Giettes, conduite eau potable RC107 - mise en place d'un Manuel Assurance Qualité « MAQ ») - CHF 62'622.15
- PGEE (travaux sur RC 327 – Route des Bassex) - CHF 193'784.85
- Honoraires PAD Mabilien et aménagement de la déchetterie - CHF 9'088.99
- Nouveau columbarium – CHF 35'337.20
- Honoraires assainissement buttes stand de tir Chavanne – CHF 10'433.55

Les recettes des investissements s'élèvent à CHF 310'958.40 :

- Encaissement des taxes de raccordement eau et égouts - CHF 70'958.40.
- Versement du Canton relatif au déclassement de la RC 107 (route intérieure de localité) - CHF 240'000.-.

Les investissements nets s'élèvent à CHF 259'069.01.

Résultats

La Commune boucle le compte 2020 avec un excédent de financement exceptionnel de CHF 706'619.51.

Ce résultat permet de transformer l'endettement net de 2019 à CHF 41.— en fortune nette par habitant de CHF 845.— en 2020.

Le taux d'amortissement du patrimoine administratif est de 12.6 % (taux obligatoire 10 %).

La capacité d'autofinancement de la Commune est de 29.50 % et jugée très bonne.

Bourgeoisie – Compte de fonctionnement

Pour l'exercice 2020, la fortune de la Bourgeoisie augmente de CHF 475.90 et se solde au 31 décembre 2020 à CHF 594'116.71.

En dehors des dépenses courantes, nous avons payé CHF 20'000.- de frais d'étude pour l'assainissement de l'immeuble de l'Abbaye.

Pour 2020, il n'y a pas de frais d'exploitation des forêts ni de recettes (vente de bois et/ou subvention cantonale) étant donné que le Triage forestier gère les comptes et établira un décompte réparti dans les comptes 2021.

Les autres comptes sont en adéquation avec le budget 2020 et les comptes 2019.

Bourgeoisie – Compte des investissements

Aucun investissement en 2020.

Conclusion

Les comptes de fonctionnement et d'investissement de la Municipalité et de la Bourgeoisie ont été approuvés par le Conseil Communal lors de sa séance du 17 mai 2021. Le détail des comptes est à disposition au bureau communal.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détail sur les comptes 2020 qui vous seront soumis pour approbation, ainsi que sur l'activité de l'Administration communale en général.

Le Conseil Communal vous recommande d'accepter les comptes 2020 de la Municipalité et de la Bourgeoisie tels que présentés.

L'Administration communale, le 05.05.2021
Muriel Favre Mireille Morisod
Présidente Vice-présidente

